

Question écrite Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur sur « Secteur funéraire. - Rappel à l'ordre. » - 12/6/2017

La presse nous a récemment appris les résultats des contrôles effectués par le SPF Économie au niveau du secteur funéraire. Il en ressort que les prix pratiqués par les pompes funèbres ont augmenté de près de 35 % en dix ans et que deux tiers des entreprises n'étaient pas en ordre avec les réglementations en vigueur. À la suite de ces contrôles, vous avez envoyé un courrier à la Fédération des entrepreneurs de pompes funèbres pour les inviter à vous rencontrer. 1. Avez-vous reçu une réponse à ce courrier? 2. Une rencontre a-t-elle eu lieu? Quelles mesures sont prévues? 3. Pouvez-vous faire le point dans ce dossier?

Réponse du Ministre :

Il y a en effet déjà eu une concertation avec des représentants du secteur funéraire. Je leur ai demandé de faire des propositions en vue d'une meilleure transparence de l'offre en vente et de l'indication des prix et en vue d'un bon de commande clair. En plus, j'ai également demandé qu'ils me fournissent une explication de l'évolution des prix qui s'est produite dans le secteur au courant des dernières années.